

Extrait du procès-verbal Séance du mercredi 26 septembre 2018

sous la Présidence de Monsieur Jean-Denis Briod

Préavis N° 13-2018 Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) Etape 1 - Crédit demandé CHF 4'635'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N°13-2018 du 15 août 2018,

vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

vu le préavis de la Commission des finances,

décide

- 1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 4'635'000.00 TTC destiné à couvrir les frais nécessaires à la réalisation des travaux de renouvellement et de modernisation du réseau d'eau potable prévus dans la première phase du Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE), au renforcement du réseau électrique ainsi qu'à l'aménagement d'un quai avec un abribus pour les usagers de l'arrêt « Trois Chasseurs » en direction de Lausanne aux Monts-de-Pully, montant à prélever tout ou partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
- 2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
- 3. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses selon les modalités suivantes :
- a) par annuités égales sur 30 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau routier ;
- b) par annuités égales sur 30 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau d'eau potable ;
- c) par annuités égales sur 20 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau d'électricité basse tension.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Jean-Denis BRIOD

Bernard MONTAVON

Le secrétaire

Pully, le 29 octobre 2018